



Bulletin proposé par la Commission Communication, distribué par les membres du Conseil Municipal

EDITO

LE MOT DU MAIRE septembre 2017

Ce matin, jour de rentrée scolaire, en compagnie de quelques élus communaux, j'ai eu le plaisir de me rendre à l'école élémentaire. De nombreux enfants étaient impatients de pénétrer dans la cour pour retrouver les copains, d'autres plus intimidés s'accrochaient aux bras de leur maman ou de leur papa qui eux aussi ne dissimulaient pas leur appréhension. Ces moments de joie ou de petites craintes passés, nous avons souhaité la bienvenue à tous, anciens, nouveaux, enseignants ou élèves... et expliqué à l'ensemble la signification du nom de l'école « Herminia MUÑOZ PUIGSECH ».



La rentrée est là pour tous, les travaux de l'école maternelle se poursuivent normalement, ceux de la voirie vont reprendre prochainement... Nous avons lancé un appel d'offres afin d'aménager une rampe qui facilitera l'accès à la poste aux personnes à mobilité réduite, dans le même temps nous demandons des devis pour réaliser une sortie de secours à l'église afin de porter sa capacité d'accueil de quarante neuf personnes à deux cents.

Le tissu associatif verniollais est dense et diversifié. Cet été nous avons eu le plaisir de recevoir une nouvelle

association qui proposera des concours de belote. Samedi dernier nous avons eu l'honneur d'être invités à l'inauguration du « Relais de Poche », espace de culture qui offre diverses activités bibliothèque, théâtre, musique...et même petite restauration de produits locaux. Toutes ces activités seront complémentaires à celles existantes et feront connaître Verniolle au-delà du Canton.

Comme je vous l'annonçais par l'intermédiaire du journal de la fête, nous proposons à l'ensemble de nos concitoyens, une soirée pour faire le point sur les activités du Conseil Municipal. Cette réunion, « bilan de mi mandat », sera organisée, après un bref exposé, sous forme de questions réponses. Pour ceux qui le souhaitent, vous pouvez d'ores et déjà préparer vos questions et nous les soumettre en mairie afin que nous préparions et argumentions nos réponses de façon plus précise. Cette réunion est prévue **lundi 9 octobre à 19 heures au foyer rural**, nous vous y attendons nombreux.

Je vous souhaite à tous, mes Chers Concitoyens une très bonne rentrée.

Numen MUÑOZ

MAIRIE : Les inscriptions sur les listes électorales sont ouvertes jusqu'au samedi 30 décembre 2017. N'oubliez pas de vous présenter à la Mairie.

INFOS DE LA MAIRIE

Petit rappel de bons procédés.....

La municipalité met à disposition des Verniollais qui en font la demande : tables, chaises et locaux. La rétribution demandée pour le prêt de ces matériels et salles est -peut-on affirmer- modique par rapport au service rendu !!....

Il serait souhaitable dans et pour le respect de tous que le matériel soit respecté et restitué dans un état de propreté « convenable ».

Ce service rendu n'est en rien une obligation, mais il est de l'intérêt de chacun qu'il perdure.

L'équipe municipale vous remercie de votre diligence.

L'ARS (Agence Régionale de Santé) propose l'article suivant sur l'ambroisie.

"Les ambrosies sont des plantes exotiques envahissantes qui ont été classées comme **espèces nuisibles à la santé humaine** depuis la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé.



En effet le pollen des ambrosies peut provoquer des symptômes allergiques sévères : rhinite, conjonctivite, eczéma, urticaire, apparition ou aggravation de l'asthme.

Le décret n°2017-645 du 26 avril 2017 relatif à la lutte contre l'ambroisie à feuilles d'armoise, l'ambroisie trifide et l'ambroisie à épis lisses fixe les mesures qui doivent être prises au niveau national et local pour prévenir l'apparition de ces plantes.

En région Occitanie, l'ambroisie à feuilles d'armoise et l'ambroisie trifide s'étendent

progressivement ; c'est le moment d'agir avant qu'il ne soit trop tard, en nous aidant à repérer et signaler la présence d'ambroisie. La lutte contre l'ambroisie est l'affaire de tous !

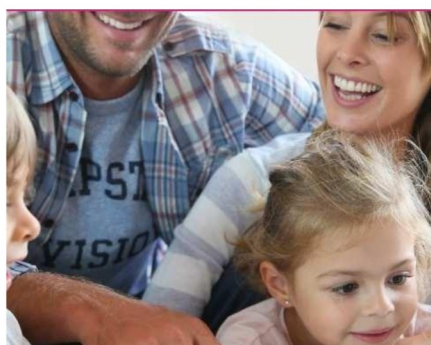
Pour plus d'informations : <https://www.occitanie.ars.sante.fr/>

(rubrique santé et prévention – santé et environnement – air – pollens)

Pour signaler la présence d'ambroisie : <http://www.signalement-ambroisie.fr/>



Mon Espace Famille
RESERVATIONS ET PAIEMENTS PAR INTERNET

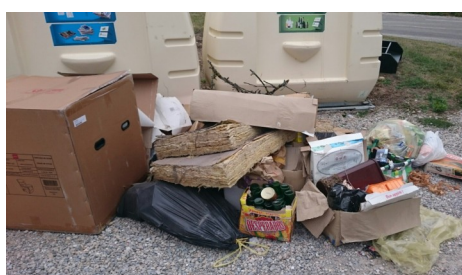


ADMINISTRATIF : Depuis la rentrée de Septembre, pour faciliter les démarches liées aux services périscolaires de notre commune, un service supplémentaire est mis à votre disposition ; " Mon espace Famille ", un site internet sécurisé, sur lequel vous pourrez créer un compte et par le biais duquel vous aurez accès aux réservations des différents services de l'ALAE et de la Cantine. De plus, vous pourrez aussi payer vos factures par carte bleue, depuis votre domicile, en chaque début de mois. Un memento à l'usage des parents, présent sur le site internet de la commune sera aussi distribué à chaque enfant de l'école dans le courant du mois de Septembre. La mairie reste bien sûr à votre disposition, alors n'hésitez pas.

COLLECTE DES DECHETS

En cette nouvelle rentrée où nous serions enclin à l'optimisme, pourtant, force est de constater que les jours se suivent et se ressemblent, toujours les mêmes incivilités, toujours des mêmes dépôts d'ordures sauvages de particuliers et de professionnels. Est-il besoin de rappeler la nature méprisante de ces comportements irresponsables ? Est-il besoin de rappeler l'aspect fortement répréhensible de tels actes ? Est-il besoin de rappeler l'impact financier que représentent les heures passées par nos agents communaux pour des travaux bien peu valorisants ? Devrons nous nous imposer de fouiller les ordures afin d'identifier les présumés auteurs de ces actes ? Devrons nous nous résoudre à équiper la commune d'une multitude de caméras à grand renfort de finances bien mal et surtout injustement utilisées ? Nous avons la chance de bénéficier de la proximité de la déchèterie où des agents nous accueillent avec le sourire et aident bien volontiers si besoin, tous les jours en semaine de 7h00 à 10h00 et de 13h30 à 18h30 et le samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00. Il est aussi possible de contacter le standard au 05.61.68.02.02 pour toute demande particulière exigeant le passage d'un véhicule adapté.

Encore un petit rappel quant au ramassage des sacs jaunes : ce ramassage s'effectue le mardi matin pour Verniolle et le jeudi après-midi pour le quartier du Sabarthes. Les dépôts doivent donc se faire au pire la veille au soir du ramassage. Au-delà des sacs jaunes, sur cette même collecte est tolérée la présence de carton sous forme de fagots mais en aucun cas d'autres déchets s'apparentant à des encombrants. Ces débordements sont maintenant quasi systématiques. Un guide du tri (ci-contre) est disponible en Mairie avec quelques exemples



montrant ce qu'il conviendra d'éviter.

Nous comptons sur le civisme de chacun afin de respecter et de faire respecter ces règles de bien vivre ensemble.

Lionel OLIVIER

Les petites fuites font les grandes dépenses



Goutte à goutte d'environ 5 litres/heure .

Soit un gaspillage de 45 m3/an



Mince filet d'eau d'environ 15 litres/heure

Soit un gaspillage de 140 m3/an



Filet d'eau d'environ 60 litres/heure

Soit un gaspillage de 560 m3/an



Fuite WC d'environ 25 litres/heure

Soit un gaspillage de 220 m3/an



COTE URBANISME :

Certains événements proches pouvant poser questions nous incitent à communiquer et apporter quelques précisions quant aux règles de la construction, notamment en terme de dépôt de permis de construire.

Bien qu'étant déjà en vigueur sous le POS, depuis le 27 mars et en attendant la mise en place du PLU (Plan local d'urbanisme) notre commune est régie par le RNU (Règlement national d'urbanisme). De ce fait, la construction ou les travaux que vous envisagez doivent être conformes aux règles prévues par ce RNU. Elles sont relatives notamment à l'utilisation des sols, à l'implantation, la destination, la nature, l'architecture, les dimensions l'assainissement des constructions et enfin à l'aménagement de leurs abords.

QUELS TRAVAUX NECESSITENT UNE AUTORISATION ?

Selon l'importance des travaux, vous devrez déposer soit une demande de permis de construire, soit une déclaration préalable.

CONSTRUCTION NOUVELLE :

Vous construisez une maison : vous devez déposer une demande de permis de construire.

Vous construisez un garage ou une dépendance :

Si votre projet entraîne la création d'une surface de plancher et/ou d'une emprise au sol de plus de 20 m², vous devez demander un permis de construire,

Si vous créez entre 5m² et 20m², une déclaration préalable suffit,

En dessous de 5m², vous n'avez aucune formalité à accomplir.

TRAVAUX SUR UNE CONSTRUCTION EXISTANTE:

Pour les travaux d'entretien et de réparation ordinaires, vous n'avez aucune formalité à accomplir, en revanche, vous devez déposer une déclaration préalable pour les travaux de ravalement :

- ou les travaux qui modifient l'aspect extérieur de la construction,
- ou qui créent entre 5m² et 20m² de surface de plancher ou d'emprise au sol.

Pour des travaux d'agrandissement de plus de 20m² de plancher ou d'emprise au sol, vous devez déposer une demande de permis de construire.

Quelle que soit la nature des travaux engagés, les démarches évoquées ci-dessus doivent toujours être faites avant tout démarrage de travaux et il est impératif d'attendre la réponse de la Mairie avant d'engager les travaux.

Tout manquement à ces règles vous place dans une situation d'infraction (délit) et les contrevenants s'exposent à des poursuites pénales, financières et risquent la destruction à leurs frais des constructions ou aménagements concernés.

Nous sommes et seront particulièrement attentifs au respect de ces règles conformément à la loi en vigueur, des règles du PLU à venir ainsi que celles du SCOT.

POUR LES PISCINES:

Piscines enterrées :

Piscine de plus de 100m², non couverte et de plus de 60 cm de hauteur,

Piscine intérieure ou sous un abri de piscine de plus de 20m²,

Piscine avec abri de plus d'1,80m de hauteur.

Vous devez déposer une demande de permis de construire

Piscines hors sol :

Piscine installée pour moins de 3 mois,

piscine de moins de 10m²,

piscine de moins de 60cm de hauteur,

Vous ne devez rien déposer, mais informez néanmoins votre assurance.

Dans tous les autres cas, il peut être nécessaire de déposer une déclaration de travaux (nous vous renseignerons au cas par cas) et dans tous les cas votre réalisation devra être déclarée au service des impôts.

Afin de vous aider dans vos démarches, nous restons à votre disposition.

Lionel OLIVIER
Maire adjoint à l'urbanisme

AMICALE DES SOCIETES



Le vide grenier de la Saint-Laurent sous l'égide de l'Amicale des Sociétés s'est déroulé le lundi 07 août 2017 dans une ambiance fort sympathique et tout autant ensoleillée. 87 exposants ont répondu présents pour réjouir acheteurs et promeneurs.

La Présidente et la Trésorière de l'Amicale remercient très chaleureusement Bernard (secrétaire), Marie-Hélène, Zoïa et Alexandre (bénévoles) pour leur aide et

soutien lors de l'accueil et placement des exposants dès 5h30 et durant toute la matinée.

Un grand merci de votre présence à tous les 4 et de votre efficacité.

Un grand merci également :

Aux membres du Comité des Fêtes pour l'organisation du repas de midi

Aux employés communaux pour leur travail et leur soutien dans l'organisation logistique de cet événement.

Dans l'attente de se retrouver l'an prochain, l'Amicale vous souhaite à toutes et tous une très bonne rentrée !

Reprise des activités au Karaté Club Verniollais (KCV)

Après une année riche en médailles et titres, avec entre autres le titre de Championne d'Occitanie en catégorie Poussin pour Lilou Forest et une qualification en phase finale des Championnats de France pour Mathias Acezat en Benjamin, la reprise des activités du club de Karaté Verniollais est fixée au vendredi 8 septembre.

Sur la lancée des années précédentes, le KCV propose cette saison encore différentes disciplines ; **karaté** (combat et kata), **Body Karaté** (karaté pratiqué en musique) et pour les adultes le **karaté Combat/Krav Maga** (auto-défense utilisée notamment par les forces de l'ordre). Les entraînements se répartissent sur 3 jours selon les disciplines et le niveau des pratiquants : mercredi (17h00-19h00), vendredi (17h15-21h15) et samedi (10h-12h00).

Contrairement à une idée répandue, le karaté n'est *pas* un sport violent, au contraire ! Véritable « école de la vie » avec notamment le « rituel du salut », ses bienfaits sont nombreux. **Activité physique complète, le Karaté permet de développer mémoire, agilité, souplesse, motricité, équilibre, coordination...** Ce sport permet en outre de contrôler ses émotions, ses forces et ses faiblesses et donc de développer la confiance en soi. Un sport à recommander aux enfants !



Envie de pratiquer le karaté ou ses disciplines associées dans un club de champions ? 3 séances d'essai gratuites sont proposées. De plus, la pratique du Karaté nécessite peu d'investissement au niveau matériel, le club fournit les protections pour les compétitions et vous propose une bourse aux kimonos en début de saison.

Le KCV sera présent au forum des associations de Verniolle le dimanche 17 septembre et vous pouvez retrouver toutes les informations sur le KCV sur notre site web www.karate-verniolle.fr



Gymnastique Volontaire Verniolle

Association loi 1901 affiliée à la FFEPGV -

Agrément Jeunesse et Sports

Mairie de Verniolle 09340 VERNIOLLE

La gymnastique volontaire de Verniolle reprendra ses cours

Mardi 19 septembre 2017 de 19h00 à 20h00

Jeudi 21 septembre 2017 de 18h30 à 19h30

Les séances se déroulent à la salle du foyer rural face à la poste près de l'église

Inscriptions sur place

Gymnastique d'entretien sans compétition pour adulte **à partir de 18 ans**, hommes et femmes sans distinction.

La gymnastique volontaire de Verniolle est affiliée à la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire.

Les cours sont assurés par des animateurs diplômés.

Animatrice Laurence et animateur Romain

Tous les cours se pratiquent en musique parfois à l'aide d'appareils tels que les haltères, les barres, les élastibands, les ballons, balles, bracelets lestés, fitball ...

Les exercices sont adaptés en fonction des possibilités de chacun.

abdo fessiers, stretching, step, aérobic, enchainements dansés, renforcement musculaire,

La Gymnastique Volontaire est avant tout un lieu de vie et d'échange, dans la convivialité. Il est important pour nous que vous vous y sentiez bien, que vous soyez content de vous y rendre et d'y passer du temps. Rien ne vous empêche d'essayer 2 cours

COTISATION ANNUELLE (Tout public) 80.00€ licence assurance comprise

Contact Président Serge 06 32 35 78 85

Vous pouvez également voir notre site <gymnastique volontaire Verniolle>



Le RING VERNIOLLAIS

Ouvre ses portes les

Lundi 19H

Mardi 18H30

Jeudi 19H

Vendredi 18H30

Contact: 0625726550,

Facebook : Le ring verniollais

VERNIOLLE ACTIVITES LOISIRS

Rentrée à partir du 11 septembre 2017

DANSE MODERNE- REGGAEON

Emilie Ramos

Mercredi - Salle du Foyer Rural

13h45-14h30 : Eveil

14h35 -15h35 : Enfant

15h40 -16h40 : Ados Intermédiaire

Tarif : 90 €

Mardi : Danse moderne - Reggaeon

Ados confirmés et Adultes – Foyer Rural

20h15 -21h15

Ados et adultes : 120 € (8 personnes minimum)

YOGA

Ian Baron

Mardi - Foyer Rural

10h00 - 11h30

Jeudi - Mairie

18h30 - 20h00

Tarifs : 115€ - 195€ les 2 cours

ATELIER PEINTURE

Mardi - Vendredi - Ancienne Mairie

14h00 - 17h00

Tarif : 10 €

GUIТАRE

Denis Bergeron - Zic des Villes, Musique des Chants

Ancienne Mairie

Mercredi : 15h00 - 20h30

Jeudi et vendredi : 17h00 - 20h30

Samedi : 9h00 - 12h00

Enfants, Ados, Adultes

Débutants - Confirmés

17h00 - 20h30

Tarif : 115€/trimestre

Renseignements : 06.35.22.84.08 - www.zicdesvilles.fr

CHANT

Valérie Roubaud - Zic des Villes, Musique des Chants

Ancienne Mairie

Mercredi, jeudi, vendredi

17h00 - 20h30

Samedi : 9h00 - 12h00

Tarif : 115 € / trimestre

Renseignements : 06.35.22.84.08

INITIATION TRICKING

(En projet) Salle du Foyer Rural

1 Stage / trimestre

Tarif : 15 €

MARCHE

Mireille Guiotte

Jeudi: 10h00-11h30

Adhésion VAL

LOISIRS CREATIFS

Dominique Bonner

Samedi - Ancienne Mairie

14h00-17h00

Tarif : 10€

QI GONG

Catherine Daydé - Chun Yang

Lundi - Mairie

18h30 - 20h00

Tarif : 244 €

RELAXATION-MEDITATION

Catherine Daydé - Chung Yang

Lundi - Mairie

1er lundi de chaque mois

17h30 - 18h30

Tarif : 94€

NOUVEAU : Cours de chant en partenariat avec Zic des Villes- Musique des Chants

Valérie ROUBAUD Tél : 06.35.22.84.08

Mercredi, jeudi, vendredi -17h00-20h30 – Ancienne Mairie

Stage d'initiation Tricking

Katas artistiques qui mêlent art du cirque, coups de pieds, acrobaties, une discipline libre qui mélange les genres où une grande part est laissée à la créativité et à la liberté.



Stage sous la direction d'**Alexandre REY** le samedi 7 octobre de 14h30 à 16h30 -Salle du Foyer Rural. Tarif : 15 €

www.verniolleloisirs.fr – Tél : 07.81.50.75.43

Ateliers danse

Après une année de travail c'est avec enthousiasme et brio que les ateliers de Danse, de l'éveil jusqu'aux adultes, nous ont proposé leur spectacle.



Chorégraphies variées, de la poésie aux percussions du Bronx, **Emilie RAMOS** d'une main de maître a su créer un spectacle vitamine C avec des chorégraphies toniques et pleines de fraîcheur.

C'était un vrai pari pour elle puisque c'était sa 1^{ère} création. Pari réussi !



association de défense
des intérêts des riverains
de l'aérodrome de Pamiers-les Pujols

adirapp

mairie 09340 VERNIOLLE
tél : 06 82 37 98 10
e-mail : adirapp09@orange.fr
n° siret : 818 068 413 000 17

Baissez le son

Un décret vient d'être publié pour que soient appliquées de nouvelles normes concernant le niveau sonore dans les bars, les festivals, les discothèques... Il sera en vigueur dès l'an prochain. Difficile à mettre en œuvre nous dit-on ! Mais il a le mérite d'exister et d'appeler l'attention de tous et du grand public sur une réalité : « notre oreille est un petit bijou qu'il ne faut pas abîmer »*... Elle commence à souffrir à partir de 85 décibels.

Un jet au décollage c'est 130 décibels. Nous sommes capables d'apprécier une différence de 3 décibels. Mais pour se faire il faut que notre oreille soit en parfait état. Or toute exposition trop longue à un niveau trop élevé entraîne des dégâts considérables. Des dégâts définitifs car l'oreille est très fragile et ne se renouvelle pas...

Mais direz-vous quel est le rapport avec les nuisances sonores générés par les activités d'un aérodrome. Certes les Pujols ce n'est pas Blagnac. Si la limitation du niveau sonore se limite à 102 décibels il faut savoir que la batterie seule dans une petite formation musicale atteint déjà 101 décibels. À chaque décollage et atterrissage le niveau

sonore permis est donc déjà dépassé. De plus s'agissant du problème spécifique lié à notre aérodrome ce sont les nuisances sonores en continu qui sont les plus gênantes. Le caractère lancinant de cette pollution est évident et détériore sérieusement la qualité de vie des riverains. L'augmentation sensible des mouvements imputables au Para Club, augmentation voulue par la nouvelle gouvernance, ne fait qu'aggraver cette situation. Et



elle ne devrait pas faire oublier ou minimiser les nuisances chimiques. Les avions puissants utilisés pour monter à 4000 mètres, point de largage des parachutistes, le font sans protection pour filtrer et le son et

les résidus de carburation... Dans ce domaine sur le site nous ne disposons d'aucune mesure. Cela ne signifie pas qu'il n'y ait aucune pollution. Nous aimerions plus de responsabilités de la part de cette structure comme de ceux qui les encouragent. Et de plus de transparence.

* la Dépêche du 11 août 2017



LES AILES BLEUES VERNIOLLAISES

Nous avons commencé l'année 2017 par notre assemblée générale et le renouvellement d'une partie du bureau puis nous avons programmé un calendrier pour les activités du club.

Ces activités très conviviales nous permettent de rencontrer d'autres clubs de modélisme du sud de la France mais aussi des élèves des collèges Ariégeois ou tout simplement manger la galette des rois ou l'omelette Ariégeoise à Pâques. C'est aussi l'occasion de voir réunis tous les membres du club et de faire voler un maximum de modèles.

Petit résumé des activités de ce premier semestre :

Le samedi 18 mars 2017 nous avons participé au Loto de l'Amicale de Verniolle.

Le dimanche 23 avril 2017 l'Omelette Pascale nous a régallés à midi, suivie par la demi-journée Altimètre.

Le dimanche 28 mai 2017 c'étaient les Portes Ouvertes : Journée collégiens avec passage de Brevets Ailes et QPDD (Qualification Pilote De Démonstration).



Notre Grand Show Aérien s'est déroulé le dimanche 2 juillet 2017 de 9h à 18h avec une grande affluence et de très beaux vols.

Pour le deuxième semestre :

Le 17 septembre 2017 : Forum des associations de Verniolle de 9h à 13h. Ce sera le moment de s'inscrire au club.

En novembre 2017 notre Repas de fin d'année nous attend.

A venir : Vol de pente au Prat d'Albis et vol Indoor sur convocation mail suivant date et météo.

Vous pouvez aussi suivre notre actualité sur notre site :

<https://sites.google.com/site/lesaillesbleuvesverniollaises/>

ou nous envoyer un mail au club : secretaireabv@gmail.com

Notre devise est la joie et la bonne humeur, au grand air et le nez en l'air, alors n'hésitez pas à nous rejoindre pour quelques instants ou pour quelques années...

A très bientôt sur la piste.

SIX POUR REV !



Un sixième cycle annuel de conférences va débiter pour REV, Réflexions, Echanges à Verniolle la petite université populaire locale qui réunit un public fidèle et enthousiaste, généralement le quatrième mercredi de chaque mois à la Salle de Réception de la Mairie.

Comme vous le verrez dans le programme ci-dessous, l'éclectisme est encore le maître mot des choix de l'équipe associative qui propose pour septembre une conférence autour de l'Espéranto à l'occasion du centième anniversaire de la mort de Zamenhof, le médecin polonais ayant posé les bases de cette langue internationale. En octobre, c'est un partenariat récurrent

avec la Galerie des Carmes à Pamiers qui nous permettra d'échanger sur « Art et politique en Amérique du Sud ». Retour à Verniolle en novembre et décembre, avec une conférence sur la naturopathie et l'iridologie avant de clore l'année autour d'une illustration musicale autour de l'histoire de la guitare.

La suite du programme est donc à découvrir. Les conférences de REV commencent à 20 h 30 précises ; elles durent environ 2 h et permettent, après une présentation de la thématique par le conférencier souvent illustrée par une vidéo ou un diaporama, un échange nourri et riche avec le public. L'entrée est libre et gratuite ; l'ambiance sympathique... il vous suffit de venir pour revenir !

Le programme est disponible sur le site de la Mairie, sur la page facebook de l'association <http://www.facebook.com/revverniolle> et des compléments d'information peuvent être donnés par téléphone en appelant le 06 77 26 07 35.

PROGRAMMATION CONFERENCES REV 2017/2018

Réflexions, Echanges à Verniolle

Petite Université Populaire

Entrée libre et gratuite aux conférences qui se déroulent habituellement à la Salle de Réception de la Mairie de Verniolle à 20 h 30 le 4^{ème} mercredi du mois selon le calendrier des vacances scolaires et la disponibilité des salles.

2017/2018	THEMATIQUE/TITRE	CONFERENCIER
MERCREDI 27 SEPTEMBRE	« L'homme qui a défié Babel : Ludwig Lejzer Zamenhof » 100 ^{ème} anniversaire de sa disparition	Jorgos COMTE
VENDREDI 20 OCTOBRE Hors les Murs : ESPACE D'ART LES CARMES PAMIER	Art et Politique en Amérique du Sud	Antoine SEEL
MERCREDI 22 NOVEMBRE	Naturopathie et iridologie	Grâce OLIVERI
MERCREDI 20 DECEMBRE	Conférence-concert : illustration musicale de l'histoire de la guitare	Didier RENOUVIN

Et c'est reparti pour le tennis club verniollais !

La saison 2017 / 2018 reprend ses droits pour les joueurs et joueuses de tennis club verniollais. Forts de leurs excellents résultats de la saison passée. Fort aussi des nouveaux polos TCV réalisés grâce à un de nos sponsors, l'entreprise de peinture CANTO DECO.

TENNIS CLUB VERNIOLLAIS



L'équipe homme va devoir batailler cette année en régionale 2, où elle évoluera au même niveau que Pamiers et Varilhes ! rien que ça ! un beau challenge en perspective pour cette équipe emmenée par les TOURNIER, ROCH, RIGAL, POMA et CHRESTIA. Une deuxième équipe sera engagée cette année en coupe d'hiver autour notamment de PALLARES, LEBEL, JARDIN, BARRIERE et FLETE.

Du côté des filles, c'est un peu l'euphorie suite à la belle dynamique enclenchée l'an passé. Le groupe s'étoffe petit à petit et les résultats commencent à arriver. L'équipe est prête pour le championnat régional. Au titre des satisfactions individuelles, Henriette MANDEMENT s'est qualifiée pour le championnat de France amateur au Cap d'agde. Bravo Henriette !

L'école de tennis reprendra ses entraînements le jeudi 21 septembre à 18H sur les courts du tennis club. Un encadrement de qualité et une belle ambiance feront encore cette année le bonheur des petits as verniollais, âgés de 7 à 14 ans. Les inscriptions se feront lors du forum des associations, le dimanche 17 septembre de 9H à 13H, où le club proposera une initiation gratuite aux enfants. Pour tout renseignement ou inscription, vous pouvez aussi contacter le 06 07 15 42 65.

Enfin l'assemblée générale annuelle du club aura lieu le samedi 16 septembre à 18H. Elle se clôturera par une grillade offerte aux membres du club. Encore un temps de convivialité bien mérité par tous, compte tenu de l'investissement donné en 2017 ! A très bientôt sur les courts du T.C.Verniollais !



A Verniolle, UNE HISTOIRE 2 FILLES

vient s'installer 7 place de la République.

En effet **Alexianne DELATANG** et **Nathalie FERRERE** ont choisi notre village pour ouvrir une boutique de prêt à porter et accessoires de mode.

Pouquoi Verniolle ?

Pas simplement pour son charme... mais aussi pour son calme, ces parkings gratuits et la présence autour d'elles d'Emilie coiffure et Le Grain de Beauté.

Une Histoire 2 Filles devrait vous accueillir le 21 septembre 2017 avec une collection choisie pour réchauffer votre hiver.

INAUGURATION DE LA LIBRAIRIE TARTINERIE CARREFOUR CULTUREL ET GOURMAND

Samedi 2 septembre il y avait foule toute la journée au 2 rue de la République.

L'ouverture de la librairie tartinerie samedi 2 septembre a débuté par l'inauguration officielle à 10h30 en présence des deux députés de l'Ariège Bénédicte TAURINE et Michel LARIVE, de Numen MUÑOZ, maire de la commune et des conseillers municipaux de Verniolle, ainsi que des deux conseillers départementaux Martine ESTEBAN et Jean Paul FERRE. Etaient présents d'autres maires et conseillers de la communauté d'agglomération. Il faut noter les excuses remarquées de la Ministre de la culture Me NYSSSEN et celles de Carole DELGA présidente de la Région Occitanie, de Serge REGOURD vice-président en charge de la culture dans notre région et de Kamel CHIBBLI empêché. Ne pas oublier également la présence nombreuse des habitants de Verniolle.

Le reste de la journée a vu un flot incessant de personnes venir découvrir et encourager ce nouveau lieu où se mêle une librairie, une tartinerie, un salon de thé, un écrivain public, des ateliers de créations, une salle de spectacle entièrement aux normes pour accueillir tous types de publics.

La soirée s'est terminée par la représentation d'une pièce de théâtre de Mike BARTLETT mis en scène par la compagnie Les Crués (de la vallée de la Lèze) qui a eu un franc succès et a affichée complet.

Tout cela est de bon augure !



RELAIS
DE
POCHÉ

**Samedi 16 Septembre
20h30**

**Présentation
de la saison
2017-2018**

Tempo d' la Balle

*Remember... par Tempo d' la Balle
Concert Jingle*

Bonjour à toutes et tous pour cette nouvelle saison culturelle au Relais de Poche. Vendredi 16 septembre ouverture de la saison avec un spectacle dynamique et musical de grande qualité. Places limitées, alors réservez sur : www.relaisdepoche.org

C'est du rock mais pas que ...

« Remember... », ce sont deux allumés, du son, de la zique, du show, et de la jungle.

De la bonne humeur géométriquement organisée pour faire péter les watts.

Une scénographie à l'état brut, une orchestration visuelle, un mix de balles où la matière vibre et résonne aux sons électrisés des cordes vocales en nylon d'un rockeur fou.

Des allumés aux menottes véloce et aux savates agiles partent en transe aux sons des balles tambours et de la mini guitare chantée.

Maintenant, vous dire si vous allez à un concert ou un spectacle, à vous de voir... ou d'entendre...

Dans les deux cas, l'ambiance est là. C'est ça leur trip ultime.

The ball in the hole and the show will go on!



Les entrées sont réservées aux adhérents : 10€ à l'année scolaire, 1€ à la soirée

Et la réservation est très conseillée.

Réservez sur : www.relaisdepoche.org

La participation est libre, les artistes comptent vraiment sur votre générosité

Le Relais de Poche
2, rue de la République
09340 Verniolle
Licences entrepreneurs du spectacle :
1-en cours 2-1095833 3-1095835
Association Les Amis de Poche
Siret : 819 842 816 00012 APE : 9329Z



VERNIOLLE Forum des associations

Dimanche 17 septembre 2017

Parc devant le tennis de 9h00 à 13h00



LA COMMISSION VIE ASSOCIATIVE, JEUNESSE, COMMUNICATION ORGANISE

Dimanche 17 septembre 2017

de 09h00 à 13h00 Parc devant le Tennis

LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Celles-ci présenteront leurs activités sur leurs stands. C'est l'occasion de découvrir les richesses associatives, les bénévoles et les savoir-faire aussi nombreux qu'originaux, ou tout simplement de s'inscrire à une activité.

Venez nombreux

Organisation informations :

Mairie de Verniolle ou Serge 06 32 35 78 85

Le club des Aînés de Verniolle au Tyrol

Nous avons passé la première semaine de Juin au Tyrol, pour le club ce fut une première car dans nos voyages nous avons toujours privilégié la France. Vu la distance, Mulhouse fut notre arrêt intermédiaire pour la première soirée.

Ensuite direction la Suisse, vers Bâle, le lac de Constance et la ville de Schaffhaussen où nous avons pu admirer les chutes du Rhin. Un petit tour par le Liechtenstein et entrée en Autriche par la ville de Feldkrich et direction Stumm au sud-est d'Innsbruck pour rejoindre notre hôtel.

Ce fut ensuite la découverte du Tyrol et pour commencer Innsbruck, la capitale, que nous avons visité sous un soleil radieux. Magnifique ville, avec son célèbre toit d'or, réalisation de l'empereur Maximilien I^{er}, symbole de la puissance des Habsbourg. La ville s'enorgueillit de ses bâtiments cossus et de ses maisons admirablement décorées et fleuries. N'oublions pas son prestigieux Arc de Triomphe et son célèbre tremplin de sauts à skis, modernisé actuellement à l'allure futuriste, rappelant les exploits des Jeux Olympiques de 1964 et 1976.

Un peu d'histoire avec le château de Tratzberg racontée superbement dans un enregistrement audio, érigé sur un promontoire accessible en petit train. Domaine propriété de l'empereur Maximilien puis des Fugger puissante famille de banquiers. L'intérieur recèle de magnifiques meubles datant de la Renaissance des



tableaux et des armes allant du moyen âge jusqu'à fin renaissance.

Nous retiendrons le plafond de la chambre de la Reine magnifique assemblage de bois sans clous et la salle des Habsbourg dans laquelle une frise murale longue de 46 mètres représente les 148 ancêtres de Maximilien I^{er}.

Les magnifiques paysages de montagnes et de prairies verdoyantes nous ont conduit aux chutes de Krimml. Ces chutes parmi les plus belles des Alpes tombent sur 380 mètres et offrent une vision grandiose.

Rattengert, minuscule ville frontière entre le Tyrol et la Bavière nous a fait admirer ses célèbres verreries et le savoir faire de ses artisans souffleurs de verre.

Photo souvenir au-dessus du lac d'Achensee, le plus grand lac du Tyrol, lieu de villégiature pour des vacances en famille et sportive pour les amateurs de sports nautiques.

Petit détour en Bavière et visite du château de Linderhof aux allures de petit Versailles avec ses jardins et ses jets d'eaux.

Oberammergau nous a offert ses belles maisons aux façades décorées selon des fresques religieuses faisant référence aux mystères de la Passion.

Si le voyage fut instructif il fut aussi récréatif à l'image de la soirée folklorique animée par une jeune troupe de tyroliennes et tyroliens qui surent avec succès faire participer les Ariègeois à leurs danses traditionnelles et ô combien entraînantes.

Nous garderons du Tyrol ses magnifiques paysages verdoyants ses belles maisons nichées à flanc de montagne, ses sapins élancés, ses belles vallées font le charme de ce pays plein de fraîcheur.

Le bilan de notre séjour au Tyrol

De ces quelques jours trop vite passés
J'ai le sentiment qu'une certaine amitié
S'est nouée
Dans ce groupe partiellement renouvelé
C'est pour le club l'assurance d'un avenir assuré.

Serait-ce le Tyrol qui nous a soudés
Par ces images colorées
Ses vallées et ses sommets enneigés
Qui ont su nous émerveiller.

Innsbruck sous un soleil printanier
A su nous faire oublier le bleu de la méditerranée.
Ses demeures cossues à l'architecture recherchée
Nous ont rappelé que le Tyrol avait un passé Glorieux qui lui avait permis de rivaliser
Avec les plus puissantes dynasties constituées.

Bien sûr le Tyrol a su nous contrarier
Avec ses pluies soudaines et prolongées
Heureusement même dans le petit train embué
Un brin de gaîté s'est dégagé
Grâce à quelques gorgées de schnaps qui nous ont réconforté.

Le temps a voulu que notre désir de glacier
Se soit définitivement envolé
Il n'en restera aucun regret
Car le château de Tratzberg nous a revigorés ?

Rattenberg, malgré une réputation peu enviée
A su éveiller notre curiosité
Grâce à ses verreries variées
Qui dénotent d'un talent jalousement conservé.

Achensee petit coin d'oisiveté

Nous a enchantés par son environnement remarqué,
Mais nous a chassés sous des trombes d'eau répétées.

Les chutes de Krimml nous ont enchantés
Tout le monde a adoré.
Ces images, dans nos mémoires resteront à jamais gravées.

La soirée folklorique a prouvé
Que le club des Aînés
Avait encore de belles possibilités
Et pouvait physiquement résister



Aux athlétiques tyroliens décidés
A nous démontrer leur vélocité.

Bien sûr il a fallu se gendarmer
Pour éviter le porc et les filets de poulet
Mais avons-nous vraiment gagné ?

Bonne fin de voyage à tous
Qu'on puisse renouveler ces bons moments

C'est le souhait que je formule pour notre club.

CHÂTEAU DE FICHES

Samedi 16 et dimanche 17 septembre : Journées européennes du patrimoine thème " Jeunesse et patrimoine"

Visites du château le samedi à 14,15,16 et 17h

le dimanche à
13h30,14h30,15h30,16h30 et 17h30

Entrée : 2 €

Animations gratuites sur ces 2 après midi :

Vidéo du chantier international de jeunes de 2012

- quizz sur le patrimoine de Fiches pour les 6-10ans
et pour les 11-15ans

- initiation à la ciselure (12 ans minimum)

- Confection d'un herbier..

LA SECURITE AVANT TOUT

La rentrée scolaire est l'occasion de mettre l'accent sur la sécurité routière qui concerne de toute évidence les élèves.

En partenariat avec la Préfecture, des panneaux <Lève le pied c'est la rentrée> sont installés proche des écoles pour inciter les automobilistes, parmi lesquels de nombreux parents d'élèves, à ralentir.

Le Délégué à la Sécurité

Serge GUIOTTE

Samedi 30 Septembre : Après midi danses et musiques traditionnelles

15h à 18h Thé gascon avec le groupe toulousain GARONNETTE

21 h bal trad avec FREE SONS

Entrée : 1 bal 8 €
les 2 bals 12 €

Restauration possible sur place à petit prix —

Contact 06 70 07 35 83



VOIRIE—SECURITE



Nouveau point de montée rue du pigeonnier.



Réfection du parapet du pont de la PRADASSE

Réalisé par nos services techniques pour canaliser la poubelle



Nouveau cadre du container Av de Mirepoix

INFORMATIONS CCAS : GOUTER DE NOEL

Verniolle étant un village où il fait bon vivre , la population est de plus en plus âgée.

En conséquence, la distribution des bonbons aux personnes qui ne peuvent se déplacer au goûter du CCAS va subir des modifications . Elle ne s'adressera qu'aux Verniollais seuls ou en couple de plus de 85 ans . N'hésitez pas à vous faire connaître à la mairie.

Une exception sera faite pour les personnes entre 80 et 85 ans qui sont seules et handicapées.

Quant au goûter de Noël, prévu le JEUDI 14 DECEMBRE, réservé comme toujours aux habitants de Verniolle, ne seront acceptées que les personnes qui se seront préalablement inscrites en mairie du 13 novembre au 10 décembre .

Nous comptons sur le civisme de chacun pour éviter toutes dépenses inutiles et nous vous en remercions par avance.

Madame CHINAUD responsable du CCAS

A2V

Compteur LINKY

Voici plus d'un an nous avons organisé une réunion publique où le Collectif Anti Linky Ariège était venu exposer ses arguments contre le déploiement des compteurs Linky.

Ils avaient convaincu de nombreux participants. Mais au fil du temps bon nombre d'entre nous a cédé aux pressions, manipulations ... D ' autres continuent de refuser comme beaucoup en France .

Nous proposons aux personnes intéressées de se rencontrer afin de faire un point sur la situation dans notre village.

Cette réunion peut nous permettre aussi d'aborder les problèmes environnementaux de notre commune.

Nous vous proposons la date du lundi 2 octobre à 18h30 à l'ancienne Mairie.

Jean Louis FARAIL

Bernard ROUBY

a2verniolle@gmail.com

AMICALE DES SOCIETES

- **le 21/10 JE M'IMPLIQUE JE RAMASSE** : nettoyage autour du village rdv à 14.00 devant le foyer rural. Grillade offerte par l'Amicale des sociétés pour les participants le soir.

- **le 15/10 FETE DE LA CITROUILLE** Marché producteurs locaux Place du Marché

- **le 22/09 à 18.30 assemblée générale** de l'Amicale des sociétés à 18.30 Petit Jardin

LA HONTE : Animaux abandonnés devant la Mairie. Vendredi soir 1er septembre en sortant d'une réunion des associations nous avons eu la désagréable surprise de trouver une boîte à chaussure contenant 6 petits chiots de moins de 15 jours. Leur propriétaire se défaussant de sa responsabilité sur celle des autres.

Cet acte est considéré comme ceux relevant de la cruauté envers un animal (maltraitance) et est passible d'une amende selon le code pénal.

Jean-Louis DELORD



L'ASSOCIATION ARIEGEOISE DE DEFENSE ANIMALE

communiqué : Deux chatons ont été trouvés dans un sac plastique bien fermé sous les containers du cimetière... (répréhensible par la loi). Il faut savoir que les vétérinaires de Pamiers et l'AADA n'ont jamais refusé d'aider les personnes ayant peu de moyens à stériliser ou castrer les chats qu'ils soient errants ou domestiques.

La Présidente Audrey BERGE